



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-73641>

Département(s) de publication : **62**

Annonce n° **25-73641**

Travaux

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur** : Mairie d'Arras

**Type de Numéro national d'identification** : SIRET

**N° National d'identification** : 21620041000019

**Ville** : Arras

**Code postal** : 62000

**Groupement de commandes** : Non

**Département(s) de publication** : 62

### Section 2 - Communication

**Lien direct aux documents de la consultation** : <http://arras.fr>

**Identifiant interne de la consultation** : 2025S0029

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur** : Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles** : Oui

**Nom du contact** : Virginie DEVEY

**Adresse mail du contact** : s-marches@ville-arras.fr

**Numéro de téléphone du contact** : +33 321506931

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure** : Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation** :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : - Lettre de candidature DC1 - Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet. Dans l'hypothèse où un candidat serait placé en redressement judiciaire après le dépôt de son offre, il doit en informer sans délai le pouvoir adjudicateur ; - Les pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat ; - Une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-11 notamment qu'il satisfait aux obligations concernant l'emploi des travailleurs handicapés définies aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail ;
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : -Déclaration DC2 ; -Les attestations d'assurance responsabilité civile.

- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : -Liste du personnel de l'entreprise -Les moyens techniques de l'entreprise

**Technique d'achat** : Accord-cadre

**Date et heure limite de réception des plis** : 01/08/2025 à 12:00

**Présentation des offres par catalogue électronique** : Interdite

**Réduction du nombre de candidats** : Non

**Possibilité d'attribution sans négociation** : Oui

**L'acheteur exige la présentations de variantes** : Non

**Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre)** : Néant

**Critères d'attribution** : Le jugement des offres sera effectué dans les conditions prévues à l'article R2152-7 du Code de la commande publique au moyen des critères suivants affectés d'une pondération exprimée en pourcentage : 1. Prix (pondération : 55%) 2. Valeur technique (pondération : 45%) selon la trame de mémoire technique jointe au dossier Le critère prix sera apprécié de la manière suivante : Lors de l'analyse des offres, un panel de plusieurs postes du bordereau des prix unitaires, qui sera identique pour l'ensemble des candidats, sera choisi de manière aléatoire par la ville d'Arras. L'analyse sera donc effectuée sur la base de ces totaux obtenus.

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché** : TRAVAUX ECLAIRAGE PUBLIC, COURANT FORT ET FIBRE OPTIQUE SUR LE DOMAINE PUBLIC

**Code CPV principal - Descripteur principal** : 45311000

**Type de marché** : Travaux

**Description succincte du marché** : TRAVAUX ECLAIRAGE PUBLIC, COURANT FORT ET FIBRE OPTIQUE SUR LE DOMAINE PUBLIC Lot n°1:Travaux d'éclairage public et de mise en lumière Lot n°2: Travaux de déploiement de bornes

**Lieu principal d'exécution du marché** : Arras

**Valeur estimée (H.T.)** : 3680000 euros

**La consultation comporte des tranches** : Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché** : Non

**Marché alloti** : Oui

## Section 5 - Lots

- **Description du lot** : Travaux d'éclairage public et de mise en lumière

**Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal** : 45311000

**Estimation de la valeur hors taxes du lot** : 2840000 euros

**Lieu d'exécution du lot** : Arras

- **Description du lot** : Travaux de déploiement de bornes

**Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal** : 45311000

**Estimation de la valeur hors taxes du lot** : 840000 euros

**Lieu d'exécution du lot** : Arras

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire** : Non

**Autres informations complémentaires** : Conformément à l'article R2162-6 du Code de la Commande publique, la consultation donnera lieu à des accords cadres à bons de commandes dont les prestations seront susceptibles de varier dans les limites annuelles suivantes : La consultation est décomposée en 2 lots : Lot n°1:Travaux d'éclairage public et de mise en lumière Montant maximum

annuel de 1 000 000euro(s) HT Lot n°2: Travaux de déploiement de bornes Montant maximum annuel de 350 000euro(s) HT Conformément aux dispositions de l'article R 2162-5 du Code de la commande publique, la durée de validité du marché est la période à l'intérieur de laquelle les bons de commande peuvent être émis. Elle est fixée à 12 Mois, à compter de la notification du marché. Le marché est reconductible de manière tacite, dans les conditions définies du CCAP, 3 fois pour une période de 12 mois, soit une durée maximale de 48 mois. Le titulaire ne pourra pas s'opposer à cette reconduction. Le pouvoir adjudicateur pourra prendre la décision expresse de ne pas reconduire le marché au plus tard deux mois avant la date anniversaire du marché. Le délai d'exécution des prestations sera indiqué dans chaque bon de commande. Chaque accord cadre à bons de commandes sera attribué à DEUX titulaires, sous réserve d'un nombre suffisant de candidatures et d'offres régulières, selon la règle de la commande en cascade (la commande sera passée à l'offre économiquement la plus avantageuse au regard des critères de jugement des offres. Si le mieux disant n'est pas en mesure de répondre dans les délais exigés (délai pour l'établissement des devis et délai pour la réalisation des prestations), la commande sera passée au second titulaire. Le Maître de l'ouvrage dans un souci de promotion à l'emploi et de lutte contre l'exclusion a décidé d'inclure dans le cahier des charges une clause d'insertion obligatoire par l'activité économique. En application des articles L 2111-1 et L 2112-2 du Code de la Commande Publique, l'entreprise choisie, devra réaliser, pour l'exécution du marché une action d'insertion qui permette l'accès ou le retour à l'emploi de personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières. Une annexe spécifique à l'acte d'engagement a été élaborée. En application de l'article R2142-1 du code de la commande publique les conditions de participation à cette procédure relative aux capacités du candidat et les moyens de preuve acceptables sont: - Lettre de candidature DC1 - Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet. Dans l'hypothèse où un candidat serait placé en redressement judiciaire après le dépôt de son offre, il doit en informer sans délai le pouvoir adjudicateur ; - Les pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat ; - Une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-11 notamment qu'il satisfait aux obligations concernant l'emploi des travailleurs handicapés définies aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail ; - Déclaration DC2 ; - Les attestations d'assurance responsabilité civile - Liste du personnel de l'entreprise - Les moyens techniques de l'entreprise Les candidats qui le souhaitent peuvent obtenir tout renseignement concernant les délais et voies de recours contre le présent marché auprès du Tribunal administratif de Lille - 5 rue Geoffroy Saint-Hilaire - CS 62039- 59014 Lille Cédex- Tél : 03 59 54 23 42 ; Fax : 03 59 54 24 45 - Adresse mail : greffe.ta-lille@juradm.fr; Les candidats ont la possibilité d'introduire un recours précontractuel depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat. Le délai de validité des propositions est de 120 jours à compter de la date limite fixée pour la réception des propositions.

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 30/06/2025**